

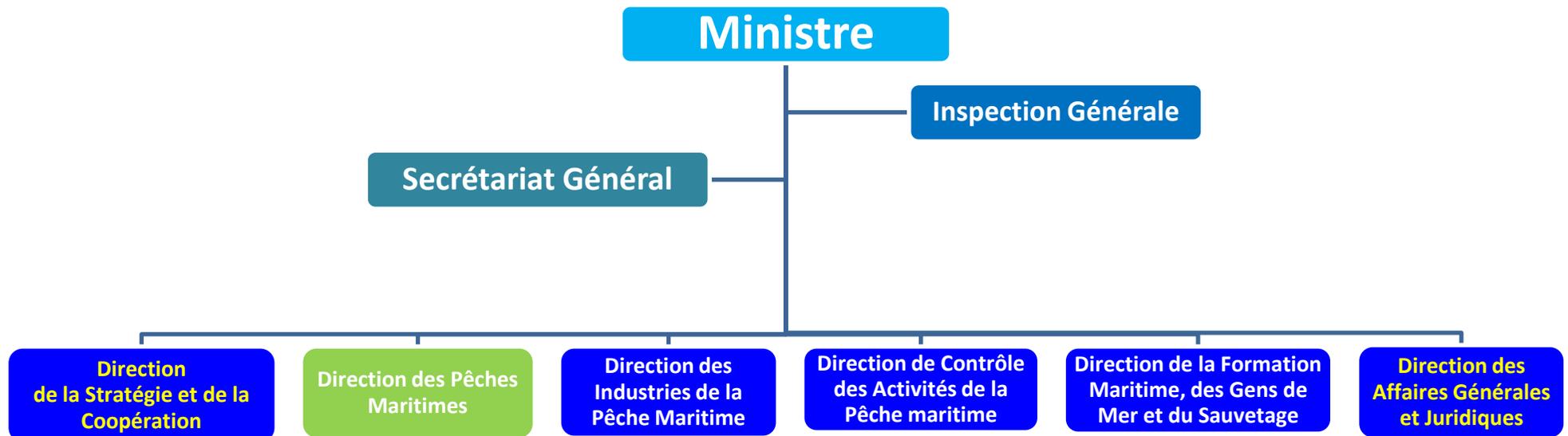
MISSIONS DES STRUCTURES CENTRALES DU DEPARTEMENT DE LA PECHE MARITIME

Direction des Pêches Maritimes



Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

Nouvelle réorganisation du Département de la Pêche Maritime-2016



Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes



Division des structures de la pêche (DSP)

Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

Les attributions relevant du Service de la pêche commerciale artisanale et côtière :

- Octroi de l'accord pour le renouvellement des licences de pêche commerciale côtière & artisanale ;
- Octroi de l'accord pour le renouvellement des licences de pêche au profit d'unités de pêche immobilisées plus d'une année ;
- Suivi et gestion du renouvellement annuel des licences de pêche;
- Suivi des recettes aux droits de licences de pêche ;
- Suivi du carburant destiné au secteur de la pêche (la consommation par type de pêche, l'évolution du prix par segment de pêche,) ;
- Délivrance des autorisations de déchargement des captures dans les ports marocains ;
- Gestion des autorisations de transfert de quota des petits pélagiques au niveau du stock c ;
- Gestion des demandes de nouvelles autorisations de pêche ;
- L'étude et le suivi des opérations de remplacements et de reconversion de la flotte ;
- L'étude des demandes de construction ou d'acquisition de nouvelles unités de pêche ;
- L'étude des demandes de cession des droits sur les autorisations de construction en remplacement des navires de pêche ;
- L'étude des demandes de prorogations des autorisations de construction en remplacement et les demandes d'annulation d'autorisation ;
- L'étude des demandes de dérogation à la condition d'âge ;
- L'étude des demandes de navigation provisoire ;
- La tenue des réunions de la commission d'examen des différentes demandes de remplacement et de reconversion, ainsi que la mise en application des décisions prises lors de ces réunions ;
- La tenue des réunions de la commission technique et la mise en application des décisions prises lors de ces réunions ;
- La contribution à l'élaboration et l'actualisation des textes juridiques régissant les capacités de pêche.
- Contribution au traitement de tout dossier en relation avec le secteur.

Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

Les attributions relevant du Service de la pêche industrielle :

- Octroi de l'accord pour le renouvellement des licences de pêche industrielle ;
- Octroi de l'accord pour le renouvellement des licences de pêche au profit d'unités de pêche immobilisées plus d'une année ;
- Suivi et gestion du renouvellement annuel des licences de pêche;
- Suivi des recettes aux droits de licences de pêche ;
- Délivrance des autorisations de rattachement des ports étrangers par la flotte nationale ;
- Délivrance des autorisations de déchargement des captures dans les ports marocains ;
- Suivi des dossiers juridiques des sociétés de la pêche industrielle ;
- Gestion des autorisations de transfert de quota des petits pélagiques au niveau du stock c ;
- Délivrance des autorisations de pêche en dehors de la ZEE marocaine ;
- Gestion des demandes de nouvelles autorisations de pêche ;
- L'étude et le suivi des opérations de remplacements et de reconversion de la flotte ;
- L'étude des demandes de construction ou d'acquisition de nouvelles unités de pêche ;
- L'étude des demandes de cession des droits sur les autorisations de construction en remplacement des navires de pêche ;
- L'étude des demandes de prorogations des autorisations de construction en remplacement et les demandes d'annulation d'autorisation ;
- L'étude des demandes de dérogation à la condition d'âge ;
- L'étude des demandes de navigation provisoire ;
- La tenue des réunions de la commission d'examen des différentes demandes de remplacement et de reconversion, ainsi que la mise en application des décisions prises lors de ces réunions ;
- La tenue des réunions de la commission technique et la mise en application des décisions prises lors de ces réunions ;
- La contribution à l'élaboration et l'actualisation des textes juridiques régissant les capacités de pêche.
- Contribution au traitement de tout dossier en relation avec le secteur.

Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

Les attributions relevant du Service de la Pêche Récréative et des Activités Littorales :

- Suivi de l'activité des établissements de pêche maritime (Autorisations de calage des madragues, révision de la convention de concession, délivrance de titre de perception,...) ;
- Autorisation de transfert de quota du thon rouge ;
- Autorisation d'engraissement du thon rouge ;
- Octroi des autorisations de transbordement des captures des madragues ;
- Concevoir, améliorer et appliquer la réglementation dans le domaine de l'aquaculture marine ;
- Assurer la tutelle des organisations interprofessionnelles de l'aquaculture marine et la pêche littorale ;
- Tenir le registre spécial pour les autorisations de création d'exploitation de ferme aquacole octroyées ;
- Assurer le Suivi de l'activité des fermes aquacoles ;
- Participer à la réunion de comité national des études d'impact sur l'environnement pour les projets aquacoles ;
- Accorder les opérations d'introduction, de transfert et de transport des animaux aquatiques et produits d'animaux aquatiques ;
- Assurer le contrôle du respect de la réglementation en vigueur relative à l'aquaculture marine ;
- Participer à la validation des plans d'aménagement pour le développement de l'aquaculture marine ;
- Représenter le Département de la Pêche Maritime auprès des administrations concernées par les cultures marines. (HCEFLCD, Environnement, Equipement,....) ;
- Représenter le Maroc auprès des organismes internationaux dans le domaine de l'aquaculture. (CGPM, FAO, et) ;
- Concevoir et appliquer la réglementation dans le domaine de pêche récréative ;
- Suivre les activités de la pêche à pied et la pêche sous-marine commerciale ;
- Suivre l'activité de pêche récréative au Maroc.

Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

Les attributions relevant du Service de la Coordination avec la Profession :

- Traitement de diverses requêtes émanant des organisations professionnelles ;
- Recensement et élaboration de la cartographie des organisations professionnelles (OPr) agissant dans le secteur de la pêche maritime ;
- Elaboration d'un mémorandum global et revendicatif retraçant les principales doléances et besoins des différentes organisations + propositions d'actions et de solutions ;
- Amélioration de l'information et de la communication avec les OPr ;
- Dynamisation et encadrement des OPRs ;
- Elaboration de plateforme de l'observatoire national de l'emploi dans le secteur maritime ;
- Suivi de l'activité de l'institutionnel et du législatif de la pêche maritime ;
- Révision et amendements des textes de lois et d'applications régissant la profession maritime ;
- Veille médiatique et suivi des indicateurs de la paix sociale.

Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

Division de Durabilité et d'Aménagement des Ressources Halieutiques

Les attributions relevant du Service d'Elaboration des Plans d'Aménagement et de Gestion :

- Réaliser les diagnostics des états d'exploitation des pêcheries ;
- Proposer les mesures de gestion des pêcheries sur la base des données socioéconomiques et biologiques disponibles ;
- Planifier, élaborer et définir les indicateurs de suivi des plans d'aménagement ;
- Réviser les dispositions des plans d'aménagement conformément aux résultats des évaluations de leurs impacts ;
- Intégrer les directives relatives aux programmes d'éco-labellisation des pêcheries ;
- Participer à l'élaboration des programmes de prospection et d'évaluation des ressources halieutiques ;
- Coordonner les consultations avec la profession sur les plans d'aménagements ;
- Examiner et coordonner les questions relatives à la protection des ressources halieutiques et de l'écosystème marin en partenariat avec d'autres entités ;
- Etablir les avis techniques pour l'élaboration des textes juridiques en relation avec l'aménagement et la protection de la ressource et de l'écosystème marin ;
- Participer aux projets régionaux d'aménagement des ressources.

Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

Les attributions relevant du Service des Espèces Marines Migratrices et de la Gestion des Aires Protégées :

- Préparer les données et informations nécessaires pour les travaux des organisations de gestion des pêches des espèces migratrices internationales (FAO, l'ICCAT, la CGPM, la CITES, ACCOBAMS, CBI, ...etc) ;
- Participer aux travaux des organisations internationales de gestion des pêches des espèces migratrices ;
- Adapter les mesures de gestion et de conservation adoptées par ces organisations internationales au contexte national pour la gestion et l'aménagement des espèces migratrices et espèces apparentées ;
- Mettre en place les dispositions des programmes d'interdiction des engins de pêche non réglementaires ;
- Coordonner le suivi les travaux des organisations internationales de gestion et protection des ressources migratrices ;
- Veiller à l'application les mesures et dispositions de gestion instaurées par ces organisations régionales et internationales ;
- Evaluer les impacts d'application des mesures de gestion de ces organisations internationales de gestion au niveau national ;
- Entreprendre des études relatives à l'application des plans d'aménagement des pêcheries des espèces migratrices ;
- Veiller à la mise en œuvre de la stratégie nationale des aires protégées ;
- Mettre en place des plans d'aménagement et de gestion de ces aires protégées ;
- Suivi de l'évaluation de l'impact de la mise en place des aires protégées.

Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

Les attributions relevant du Service de Suivi et de la Mise en œuvre des plans d'Aménagements et de Gestion :

- Mettre en place les actions nécessaires pour l'opérationnalisation des plans d'aménagement ;
 - Assurer une large diffusion des plans d'aménagements adoptés auprès des autorités compétentes et les opérateurs concernés ;
 - Coordonner avec les entités chargées du contrôle pour assurer le respect des mesures préconisées par les plans ;
 - Organiser des réunions de concertation avec les professionnels pour mesurer l'impact et relever les handicaps de mise en place des plans d'aménagement ;
 - Réaliser le suivi des indicateurs des plans
 - Evaluer périodiquement l'état de mise en œuvre et l'impact des dispositions des plans d'aménagement ;
 - Proposer des mesures de révision des plans ;
 - Mener les études permettant une adéquation entre la disponibilité des ressources halieutiques et l'effort de pêche ;
 - Mettre en place les programmes de modernisation de l'outil de pêche visant l'adaptation de l'effort de pêche.
-

Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

Division de la Gestion Technique des Accords et Conventions de Pêche

Le service du Suivi Technique des Accords de Pêche est chargé :

- Elaboration des textes des accords de pêche ;
- Suivi des négociations et gestion des accords (réunions, commissions mixtes, traduction);
- Collecte en temps réel des informations sur l'activité des navires de pêche étrangers (captures quotidiennes, quotas, etc.) ;
- Coordination avec les intervenants (autorité, DPM, INRH, ONP etc.), pour l'adéquation des dispositions techniques des accords de pêche avec la réglementation nationale ;
- Traitement des données sur l'activité des navires de pêche étrangers ;
- Gestion et suivi des dispositions des accords avec l'Union Européenne, le Japon et la Fédération de Russie (visites techniques, déclaration de captures, déclaration des entrées et sorties de la zone de pêche,...) ;
- Examiner les demandes de licences de pêche et établissement des licences ;
- Calculer les droits de pêche, établissement des titres de perception et suivre de recouvrement des droits de pêche et des contreparties financières avec les services concernés ;
- Préparation des bilans et rapports.

Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

Le service de suivi et gestion des conventions de pêche est chargé :

- Etude et traitement des dossiers des navires opérant dans le cadre des conventions de pêche ;
- Suivi de l'activité des navires opérant dans le cadre des conventions de pêche ;
- Suivi des opérations d'affrètement des navires étrangers ;
- Suivi technique et administratif des navires étrangers opérant dans le domaine de la recherche et de la pêche expérimentale ;
- Contribution technique à l'élaboration des conventions de pêche ;
- Suivi et veille à la concordance des dispositions des conventions de pêche avec la réglementation nationale ;
- Etablissement des notes de synthèse et des bilans périodiques
- Examiner les demandes de licences et établissement des licences de pêche ;
- Veiller à l'application des dispositions des conventions et des cahiers de charges ;
- Suivre les quotas de pêche annuels ;
- Calculer les droits de pêche, établissement des titres de perceptions et suivre les recouvrements ;
- Etablir les bilans et rapports des navires opérant dans le cadre des conventions.

Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

Le service d'encadrement et de gestion des observateurs scientifiques à bord des navires de pêche est chargé :

- Assurer un encadrement permanent des observateurs scientifiques ;
- Programmer les embarquements d'observations à bord des navires de pêche étranger opérant dans le cadre des accords de pêche pour vérifier l'état du respect des dispositions des accords;
- Assurer le suivi des quotas de pêche des petits pélagiques et la composition des captures des chalutiers et senneurs pélagiques ;
- Programmer l'observation à bord des navires de pêche opérant dans le cadre des conventions de pêche et suivre le quota de pêche des petits pélagiques ;
- Assurer l'observation à bord des navires de pêche dans le cadre des programmes d'observation mis en place par les Organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) dont l'ICCAT;
- Examiner les rapports de missions des observateurs scientifiques, établir des rapports de synthèse ;
- Etablir les bilans des missions d'observations à bord des navires de pêche et préparer des recommandations pour les commissions mixtes et des éventuelles négociations.

Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

Division de la flotte de pêche maritime

Le Service d'immatriculation et de gestion administrative des registres des navires chargé de :

- L'immatriculation et marocanisation des navires de pêche côtière, hauturière, navires au service des pêche et ceux appartenant au Département de la Pêche Maritime ;
- Radiation des navires de pêche ;
- Accompagnement et encadrement des Délégations des Pêches Maritimes pour la réalisation de ces actes ;
- L'immatriculation et ré immatriculation des embarcations de pêche ;
- Suivi du mouvement des embarcations de pêche ;
- Suivi des requêtes concernant les embarcations de pêche ;
- Accompagnement et encadrement des Délégations des Pêches Maritimes pour la réalisation de ces actes ;
- Suivi, assainissement et mise à jour des fichiers centraux des navires et embarcations de pêche ;
- Gestion de l'archivage courant des navires et embarcations de pêche ;
- Suivi de la mise en place d'un système d'Archivage Informatisé (SAI) en vue de permettre une gestion moderne et performante des fichiers centraux de matricules des navires et embarcations de pêche ;
- Analyse des données relatives à l'élaboration des tableaux de bord pour le suivi de la configuration de la flotte de pêche nationale ;
- Suivi de l'étude sur le système d'immatriculation des navires et embarcations de pêche ;
- Réalisation d'études pour permettre la simplification des procédures et la déconcentration des actes de gestion administratifs de la flotte de pêche...

Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

Les attributions du service des mutations de propriété sont :

- Etablissement et suivi des mutations de propriété des navires et embarcations de pêche;
- Changement des actes de nationalité des navires de pêche ;
- Suivi des requêtes concernant les navires de pêche ;
- Etablissement des autorisations de changement de port d'attache et de nom des canots de pêche ;
- Suivi et mise à jour des systèmes de propriété des navires et embarcations de pêche...

Les attributions du service de la sécurité des navires de pêche et de la navigation et la prévention de la pollution marine :

Réorganisation des structures du Département de la Pêche Maritime- 2016/Direction des Pêches Maritimes

- Elaborer la réglementation relative à la sécurité des navires de pêche et veiller à son application.
- Suivre et évaluer la mise en œuvre de la stratégie de la sécurité des navires de pêche.
- Elaborer la réglementation pour l'homologation des barques en polyester, des équipements de sécurité et de navigation et veiller à son application ;
- Elaborer les procédures techniques de visites de sécurité et veillez à leur application ;
- Veiller à l'exécution des accords internationaux en matière de sécurité des navires de pêche ;
- Veillez au respect des règles de navigation par les navires de pêche (infractions aux séparations de trafic, etc...) ;
- Centraliser les informations relatives aux enquêtes nautiques menées sur les événements de mer ;
- Instruire les dossiers à soumettre à la commission centrale de sécurité lors de la construction, la refonte ou avant la marocanisation des navires de pêche ;
- Elaborer la réglementation sur le jaugeage des navires de pêche et veillez à son application ;
- Prendre en charge le traitement et le suivi de l'ensemble de la réglementation internationale maritime ayant trait à tous les aspects des navires de pêche et de la protection de l'environnement marin (OMI, FAO).
- Elaborer les études stratégiques pour le renforcement de la sécurité des navires de pêche et la protection de l'environnement marin.
- Participer à l'élaboration des règlements et des programmes pour protéger l'environnement marin, réduire l'impact sur l'environnement des incidents de pollution marine et assurer la sécurité du grand public ;
- Mettre en place les plans d'action, programmes, pour la protection de l'environnement et de l'écosystème marin ;
- Veillez à la mise en application des conventions internationales sur la prévention de la pollution marine ;
- Participer aux réunions des comités de suivi des conventions internationales en matière de prévention de la pollution ;
- Mettre en place un plan d'action pour la protection de l'environnement marin contre les rejets solides en mer générés par l'activité de pêche (MARPOL annexe V)...